ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

CHRS

Question écrite n° 5776

Texte de la question

Mme Monique Rousseau se fait l'echo aupres de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, des inquietudes qu'eprouvent les responsables des centres d'hebergement et de readaptation sociale (CHRS). La faible progression de leur budget risque en effet de contraindre ces organismes a limiter leurs activites. Elle la remercie de prendre en compte ces difficultes et de lui preciser les mesures qu'elle entend enoncer dans le cadre du projet de loi de finances pour 1994.

Texte de la réponse

Certains centres d'hebergement et de readaptation sociale connaissent actuellement des difficultes financieres. Afin de pallier ces difficultes, le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, a demande a ses services d'etudier la repartition des credits constitues en reserve nationale, pour harmoniser les moyens au niveau des departements, dans le but de retablir un fonctionnement normal pour les etablissements en cause. Les directions departementales des affaires sanitaires et sociales concernees ont ete avisees des possibilites de dotation supplementaire, qu'elles ont ete chargees, le cas echeant, de repartir, en fonction des besoins des etablissements. De plus, une mission conjointe de l'inspection generale des affaires sociales et de l'inspection generale des finances a ete chargee d'examiner l'origine et l'ampleur des difficultes financieres rencontrees par ces etablissements. Elle doit remettre ses conclusions prochainement.

Données clés

Auteur : Mme Rousseau Monique
Circonscription : - RPR
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 5776
Rubrique : Centres de conseils et de soins
Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville
Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 20 septembre 1993, page 2988
Réponse publiée le : 18 octobre 1993, page 3539